

Prévention de la COVID-19

PENTATHLON

PRÉVENIR

1. Rythme envisagé de reprise des activités

- Pratique individuelle en extérieur dans les lieux ouverts et autorisés

2. Publics concernés

- Publics licenciés et pratiquants non licenciés

3. Activités proposées

- Entraînement individuel en terrain extérieur

4. Aménagements de la pratique

- Application des gestes barrières
- Port du masque à l'arrivée sur site jusqu'aux espaces de pratique
- Respecter les règles de distanciation d'1,50 m
- En amont de la reprise, un questionnaire devra être renseigné par chaque pratiquant
- Les tests d'évaluation de la condition physique devront être réalisés en présence de l'éducateur sportif ou des entraîneurs
- Ajustement de la pratique après évaluation de la condition physique